

BILLET DE LA *maire*esse

Il n'y a pas à en douter, le printemps ouvre la porte à l'été quand on lit tous les sujets de cette édition municipale du *Ski-se-Dit* : vélo, camp de jour et marché sont au menu. Cependant, au moment où j'écris ces lignes, les bancs de neige sont encore bien présents et le fond de l'air bien frais! Tout contribue à confirmer le dicton qui rappelle qu'en avril on ne se découvre pas d'un fil et qu'en mai on fait ce qui nous plaît.

La vie c'est comme ça et c'est pourquoi, quand de gros nuages passent dans le ciel de nos vies, nous, les aînés, savons que c'est temporaire et qu'une éclaircie pointe à l'horizon. C'est ce qui fait que nous bousculons parfois moins que les plus jeunes pressés d'aller vite et de voir les changements s'annoncer rapidement.

L'équilibre entre les tranches d'âges est possible, la complémentarité essentielle.

Le Val-David de demain appartient à la fois aux retraités qui veulent profiter de leurs nouveaux temps libres et aux jeunes qui viennent s'établir ici. Nous accueillons beaucoup de ces travailleurs autonomes et de ces idéalistes qui choisissent la qualité de vie en lieu et place du salaire et des semaines boulot-dodo-auto. Leurs valeurs donnent à Val-David sa couleur et préservent son identité. Notre environnement s'enrichit et notre rayonnement culturel s'élargit. Tout le monde y trouve son compte et cela contribue au sentiment d'appartenance si fort dans notre communauté.

Notre village parvient à procurer ce sentiment d'accomplissement pour promouvoir la santé physique et mentale, stimuler la vie de couple et prioriser la famille. Il est primordial que nous conservions

cette vision pour l'avenir. Il faudra aussi trouver des moyens pour favoriser davantage la participation citoyenne. C'est à travers ces expériences de participation que la créativité devient un moteur de développement.

Durant mes vacances, j'ai lu deux livres inspirants : « *Et si la beauté rendait heureux* » de François Cardinal et Pierre Thibault où on parle d'architecture et de nature et « *Ne renonçons à rien* » du collectif né de la tournée « *Faut qu'on se parle* ». Nous ne manquons pas d'idées au Québec et à Val-David la grisaille politique c'est comme le brouillard, il suffit d'un peu de vent et de soleil pour que nous réussissions à nous garder des opportunistes et des populistes à la mode. Il est prouvé que des citoyens plus créatifs sont plus heureux et ce n'est pas ce qui manque chez nous! Bon printemps à chacun de vous!

Nicole Davidson

DISTRIBUTION DE 50 BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE



Les citoyens propriétaires intéressés à faire l'acquisition de l'un des 50 barils d'eau de pluie disponible, au coût de 30 \$, doivent s'inscrire avant le 16 mai 2017 en complétant un formulaire disponible à la mairie sise au 2579, rue de l'Église. *Une façon simple et efficace de protéger notre planète!*

Pour de plus amples informations :
environnement@valdavid.com | T. 819 324-5678, poste 4238

SÉANCE D'INFORMATION sur LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Jeudi 18 mai | 19h

Salle communautaire (église)
Présenté par Nathalie Rochon
Venez poser vos questions!

Distribution de sacs en papier aux
personnes présentes lors de cette soirée!

**MRC DES
LAURENTIDES**



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 9 mai 2017 à 19h30

Salle communautaire (église), 2490, rue de l'Église

FÊTE DES PATRIOTES : LA MAIRIE SERA FERMÉE LE LUNDI 22 MAI

VENTES DE GARAGE AUTORISÉES : 20 AU 22 MAI

PETIT *de la* déjeuner *Mairesse*

Au profit du comptoir alimentaire de Val-David

**DIMANCHE
7 MAI 2017
8h30 à 11h**

École St-Jean-Baptiste
(2580, rue de l'Église)
Adultes 12 \$
6-12 ans 6 \$



Merci à nos commanditaires:



Tim Hortons.



Val-David Info

VOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE TOURISTIQUE ET MUNICIPAL

Inscription sur www.valdavid.com



ESPACE BIBLIO



LES MÛRES
Solminihac,
Olivier de Poulin



LE QUÉBEC EN CAMPING
Marie-France Bornais



PIQUE-NIQUES
Marie-Joanne Boucher



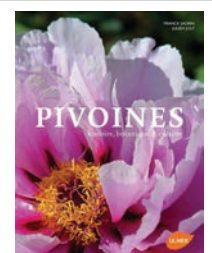
CET ÉTÉ LÀ
Lee Martin



PÉNITENCE
Philip Kerr



LE COMPLEXE D'EOS
Erica Jong



PIVOINES
Franck sadrin, Julien Joly



MON FOL AMOUR
Dominique Demers

EXPOSITION THÉMATIQUE

Mai : Montréal, tous azimuts.

EXPOSITION D'ŒUVRES TIRÉES DU PROJET « MARÉCAGES »

de l'artiste peintre de Val-David, Martine Cyr.
Tout le mois d'avril et de mai.

CAUSERIES « CAFÉ & BRIOCHES »

Dimanche 7 Mai | 10h30-12h
IL PLEUT DES GRENOUILLES.

Avec Martine Cyr et Éric Loiseau
Présentation de la démarche artistique de l'artiste ainsi que des douze grands tableaux (un pour chaque mois de l'année) formant le projet « **Marécage** ». Ouverture des portes, 15 minutes avant l'activité. Places limitées, inscription au plus tard le mercredi précédent.



PÉRIODES D'INSCRIPTIONS EN PERSONNE OU EN LIGNE

PROGRAMME DE TENNIS ET DE SOCCER

Jusqu'au 12 mai - Pour les résidents de Val-David et de Val-Morin
Places limitées



CAMP DE JOUR

Pour les 5 à 12 ans résidents et non-résidents : jusqu'au 9 juin



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT (CCE)

Le conseil municipal invite les personnes qui ont l'environnement à cœur à manifester leur intérêt par courriel à : communications@valdavid.com



Partagez vos livres jeunesse en les déposant dans le croque livres!

1350, rue de l'Académie

ÉVÉNEMENTS



MARCHÉ - FÊTE DES MÈRES

Samedi 6 mai | 10h-13h
École Saint-Jean-Baptiste
2580, rue de l'Église
marchedete.com



EXPOSITIONS

Jusqu'au 7 mai
Gilles Boisvert et Suzanne FerlandL
2495, rue de l'Église
merc. au dim. 11h-17h
culture.val-david.qc.ca



DÉFIE TA SANTÉ

Jeudi 11 mai
Départ de la Petite gare à 18h30
5 \$/adulte - Gratuit enfants
Bière offerte par le Baril roulant
Profits remis à la Fondation Dufresne



VÉLOTOUR DES PAYS D'EN HAUT

Samedi 20 mai
Départ de la Petite gare à 8h
Boucle de 100 km
Formulaire d'insc. sur valdavid.com
Profits remis à la Fondation André-Laurendeau



FOIRE DU VÉLO USAGÉ

20 au 22 mai
Roc & Ride
9h-17h
2444, rue de l'Église
rocride.com



MARCHÉ D'ÉTÉ

27 mai au 7 oct. (sam.) 9h-14h
9 juil. au 13 août (dim.) 10h-15h
rue de l'Académie
marchedete.com



ALLÉE DES CRÉATEURS

3 juin au 9 octobre
Les fins de semaines
10h-18h
Au cœur du Village
valdavid.com



EXPOSITION LE GOÛT DE L'ENCRE

3 au 30 juin
Atelier de l'île et à la Petite gare
Vernissage 3 juin 14h
1289, rue Jean-Baptiste-Dufresne
atelier.qc.ca

RÉPERTOIRE DES ARTISTES ET ARTISANS DE
Val-David
artistesartisans.valdavid.com

PARLONS URBANISME

Le printemps est propice aux projets de construction, de rénovation ou d'installation d'équipements divers pour lesquels il faut souvent obtenir un permis ou un certificat d'autorisation. Soyez vigilants! Vérifiez toujours ce qu'il en est pour votre projet auprès du service d'Urbanisme.

PERMIS DE CONSTRUCTION REQUIS

- Tout projet de construction,, de reconstruction, d'agrandissement, d'addition de bâtiments principaux ou accessoires.
- L'installation ou la modification d'une installation sanitaire.
- L'installation d'un système de prélèvement d'eau ou de géothermie.
- Le perçage ou le blocage d'ouvertures.
- Le changement d'une toiture impliquant une nouvelle configuration.
- L'installation d'un nouveau matériau de parement extérieur.



PERMIS DE CONSTRUCTION NON REQUIS

- Si les travaux de **rénovation, d'entretien** et de **réparation** envisagés ont une valeur inférieure à 3 000 \$ ou si la **superficie du bâtiment accessoire** est de *moins de 10 m²*.

CERTIFICAT D'AUTORISATION REQUIS

- La construction, l'installation, le déplacement ou la modification d'une enseigne, y compris son support.
- La démolition d'une construction.
- L'installation d'une maison mobile.
- L'installation ou la modification d'une piscine.
- La construction, l'installation et la modification d'une clôture ou d'un mur de soutènement.
- L'abattage d'arbres de plus de 10 cm de diamètre mesuré à 1,2 m du sol.
- Les ouvrages et travaux dans la rive ou le littoral (quai).
- Les opérations de remblai et de déblai de plus de 0,60 m.
- L'aménagement d'un logement supplémentaire au sous-sol ou d'un logement supplémentaire intergénérationnel.
- Services professionnels ou commerciaux pratiqués à domicile.

PRÉVOIR UN DÉLAI DE 10 À 15 JOURS POUR L'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION OU D'UN PERMIS À L'EXCEPTION DES PROJETS SOUMIS AU PIIA.

ÉCLAIRAGE DIRECT OU INDIRECT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Les dispositions suivantes s'appliquent à l'éclairage des bâtiments, constructions, ouvrages et équipements extérieurs :

- L'éclairage direct ou indirect doit se restreindre à l'intérieur des limites du bâtiment, de la construction, de l'ouvrage ou de l'équipement visé.
- Les flux de lumières vers les bâtiments, constructions, ouvrages et équipements doivent présenter un angle maximum de 90 degrés par rapport à la verticale orienté vers le sol.
- En aucun cas, les flux de lumières ne doivent être projetés vers le haut.

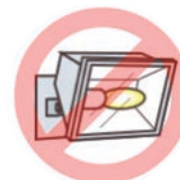
Voie publique

- Il est interdit d'installer une source lumineuse créant un quelconque éblouissement pour le conducteur d'un véhicule circulant sur la rue.



PROBLÉMATIQUES

ADÉQUATS



Pour de plus amples informations:

Service de l'urbanisme | T. 819 324-5678, poste 4223 | servicetechniques@valdavid.com
www.valdavid.com